



IDÉES

Aide au développement: pour en finir avec les excuses
Page C5



ARCHITECTURE

Les Portes ouvertes de Design Montréal
Page C6

PERSPECTIVES



JONATHAN ERNST REUTERS



Barack Obama

JIM YOUNG REUTERS

Sécurité nucléaire

Un vrai succès pour Obama

Le sommet sur la «sécurité nucléaire» qui s'est tenu cette semaine à Washington a achevé un mois où, après l'adoption laborieuse de sa réforme de la santé par le Congrès, Barack Obama a pu enfin se consacrer à l'autre grande priorité de son programme présidentiel: la lutte contre la prolifération nucléaire. Le changement sur ce front, pour important qu'il soit, n'est cependant pas radical.

MARIE-CHRISTINE BONZOM

Washington — Plus d'un an après son arrivée au pouvoir et trois mois après le fiasco du sommet de Copenhague sur les changements climatiques, Barack Obama a rencontré ce mois-ci son premier vrai succès en politique étrangère. Le 8 avril, le président américain s'est rendu à Prague pour signer avec son homologue russe, Dmitri Medvedev, un accord de réduction des armements stratégiques. Selon ce traité, les États-Unis et la Russie, qui possèdent plus de 90 % des armes atomiques existant dans le monde, diminueront d'environ 30 % leurs arsenaux respectifs pour ne garder «que» 1550 ogives nucléaires chacun. Les deux pays ramèneront aussi chacun à 800 le nombre de leurs systèmes de lancement d'armes nucléaires (vecteurs sous-marins ou basés à terre).

De retour à Washington, Barack Obama a présidé lundi et mardi un sommet sur la «sécurité nucléaire» au cours duquel les États-Unis et 47 autres pays, dont le Canada, se sont engagés à assurer d'ici 2014 la sûreté du stock mondial de matières fissiles contre le risque de détournement à des fins terroristes. La Maison-Blanche a souligné que Barack Obama a ainsi réuni le plus grand sommet international jamais organisé aux États-Unis depuis avril 1945, date à laquelle Franklin Roosevelt avait rassemblé 50 pays à San Francisco pour un sommet qui devait aboutir à la création de l'ONU. Le sommet de lundi et mardi a donc permis au locataire actuel de la Maison-Blanche d'établir son leadership international et d'estomper l'héritage «cowboy» de son prédécesseur en réaffirmant l'intérêt des États-Unis pour le multilatéralisme.

Avant ces deux événements, Barack Obama avait modifié la politique des États-Unis dans le domaine des armes nucléaires. Contrairement à George Bush, il déclare notamment dans cette *Nuclear Posture Review* que les États-Unis ne voient plus leur arsenal nucléaire comme devant jouer un «rôle crucial» dans la défense nationale, mais seulement un «rôle fondamental». Surtout, les États-Unis s'engagent pour la première fois à ne pas construire de nouveaux armements nucléaires et à ne pas lancer de représailles atomiques à l'encontre d'un pays agresseur qui n'a pas d'armes nucléaires et qui a signé et respecte le traité international sur la non-prolifération.

La sécurisation et le démantèlement des arsenaux atomiques sont des sujets auxquels Barack Obama attache une importance toute particulière. Il travaillait déjà sur ces questions lors de son bref passage au Sénat. Puis, dès avril 2009, il y consacra un discours fameux prononcé à Prague dans lequel il prononçait même «un monde sans armes nucléaires». Cependant, les

VOIR PAGE C3: NUCLÉAIRE

Transparence à Ottawa

L'idéal perdu

Le gouvernement se débat sur deux fronts: l'affaire Guergis et celle des détenus afghans

Les conservateurs de Stephen Harper se sont fait élire, en 2006, sur une promesse d'ouverture et de responsabilité. La semaine qui se termine n'a pas seulement été difficile pour le gouvernement, avec l'affaire Guergis et celle des détenus afghans, mais elle a aussi mis en relief le terrain perdu en matière de transparence depuis quatre ans.

MANON CORNELIER

«Le gouvernement doit divulguer l'information de façon proactive. [Le recours à la Loi sur l'accès à l'information doit être l'exception à la règle.] Pour la commissaire à l'information par intérim, Suzanne Legault, l'idéal qui se cache derrière la loi fédérale adoptée en 1984 n'a pas changé: c'est celui de la transparence.

Pourtant, on n'a jamais paru si loin du but que cette semaine, alors que le gouvernement se débattait en particulier sur deux fronts. D'abord, l'affaire Guergis, cette ministre éjectée du cabinet et du caucus en raison d'allégations assez sérieuses pour alerter la GRC. Le gouvernement a tenté de contenir la crise, mais n'a fait que l'envenimer en refusant de révéler la nature des allégations.

Il y a aussi l'affaire des détenus afghans qui semble gonfler avec chaque témoignage, mais dont l'exactitude ne peut être totalement vérifiée, le gouvernement refusant obstinément de remettre au Parlement et à la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

une copie non censurée des documents relatifs à cette affaire.

A cela s'est ajouté le rapport spécial sur les retards chroniques que Suzanne Legault a rendu public, mardi dernier, qui montre qu'on est bien loin du compte en matière d'accès à l'information. Sur les 241 institutions assujetties à la loi, 24 ont traité 88 % des 34 041 demandes d'accès présentées en 2008-2009. Treize d'entre elles n'ont pas réussi à obtenir la note de passage en matière de délai. «La rapidité de réponse aux demandes d'accès à l'information n'est plus la norme pour les institutions fédérales, ni même un idéal à atteindre», écrit-elle. Le plus préoccupant, cependant, est la performance du Conseil privé, le ministère du premier ministre, qui a fini l'année avec une note de D. Lui qui devrait donner l'exemple, prend en moyenne 157 jours, au lieu de 30, pour traiter les demandes.

Avec le temps, la machine s'est enrayée. Les délais s'étirent toujours plus au fil des ans. Les deux prédécesseurs de Mme Legault s'en sont plaints, sans succès. Elle revient tout de même à la charge, car ces retards, écrit-elle dans son rapport, portent «atteinte au droit qu'ont les demandeurs d'accéder rapidement à l'information. Ce droit risque même l'oblitération puisque les retards menacent de faire perdre toute pertinence au système d'accès dans notre présente économie axée sur l'information».

Démocratie en jeu

L'enjeu est encore plus large, selon la politologue Catherine Côté, de l'Université d'Ottawa. «L'information est la clé du processus démocratique si on veut que le citoyen soit capable de faire

des choix éclairés. Il doit pouvoir juger la performance du gouvernement, mais en ne lui offrant que des petits bouts par-ci par-là, on nourrit l'impression qu'on a quelque chose à cacher, ce qui nuit au gouvernement.»

Elle avoue ne pas comprendre la logique des conservateurs. «Au départ, la logique de Stephen Harper était de contrôler le message pour éviter qu'il soit déformé, mais maintenant, il n'y a plus de message du tout. Par peur d'envoyer un mauvais message, on filtre tout, y compris ce qui pourrait être utile.» La tentative de camouflage finit par faire plus mal que la vérité.

Selon elle, ce qu'on voit en matière d'accès à l'information est symptomatique de cette stratégie de contrôle. Plus les délais sont longs, moins l'information est utile. «C'est cynique, mais ça fonctionne.» Les remous des dernières semaines lui font cependant dire que «la logique est en train de se détraquer. Le but était de s'assurer une bonne image, et là, on s'attire plus de critiques qu'autre chose avec ces blocages».

Titulaire de la chaire de recherche en gouvernance et gestion publique à l'Université d'Ottawa, Christian Rouillard trouve la situation paradoxale, car «c'est ce gouvernement [Harper] qui a fait adopter la Loi sur la responsabilité dans le but, disait-on, d'accroître l'imputabilité et la responsabilité. Or, l'imputabilité et la responsabilité commencent par la transparence. La transparence est le point de départ».

Le problème, croit-il, est que «ce gouvernement se méfie de toutes les institutions agissant comme contrepois». Il rappelle comment, par le passé,

VOIR PAGE C2: TRANSPARENCE



Réalisez vos rêves !

Vous cherchez à répondre aux exigences et aux défis du monde du travail ?

Le Centre d'éducation permanente de l'Université McGill offre une gamme de programmes et de cours qui peuvent vous procurer un net avantage concurrentiel.

Études générales | Études professionnelles et de gestion | Institut d'études à la retraite de McGill
Programmes de langues anglaise et française | Traduction (options de langues anglaise, française et espagnole)

Inscrivez-vous maintenant pour le trimestre d'été.

Pour obtenir plus de renseignements : 514-398-5700
info.conted@mcgill.ca | www.mcgill.ca/potentiel

SEANCE D'INFORMATION
19 avril 2010 à 18 h
688, rue Sherbrooke Ouest, 10^e étage



McGill
Centre d'éducation permanente

PERSPECTIVES

L'homme révolté



GIL COURTEMANCHE

Il y a ceux qui ne se révoltent jamais et laissent couler la vie, indifférents au sort des humains et parfois même aux injustices dont ils sont eux-mêmes victimes. D'autres vivent des moments de révolte, mais, incapables de lui donner un sens, ils ne peuvent traduire leur révolte en actions ou en lignes de conduite. Et puis il existe de rares personnes qu'on dirait nées avec un besoin si aigu de justice, d'équité et de bonheur qu'il leur est impossible de ne pas vivre en état de révolte permanente. On pense souvent que ces hommes révoltés vivent tristement, occupés qu'ils sont à sans cesse dénoncer les injustices, et qu'ils ne peuvent jouir des beautés de la vie. On se trompe. L'homme révolté, pour parvenir à l'équilibre sur la corde raide de la critique permanente, doit croire profondément au bonheur et à la beauté des choses. C'est parce qu'il est profondément inspiré par la beauté et le bonheur qu'il en fait sa revendication incessante. Tels étaient Camus, Éluard, Ferré et, pour moi, près de moi, en moi, l'homme dont la rencontre fut la plus déterminante pour le reste de ma vie, Michel Chartrand, notre homme révolté, mon homme révolté.

On écoutait beaucoup Ferré chez Michel, une manière peut-être de dire que de la révolte peuvent naître l'art et la beauté. Autour de la table familiale, on sautait de la littérature à l'actualité, du rire à la colère, des livres de Jacques Ferron à des souvenirs d'altercations avec la police. Dans ces conversations débridées émaillées tant de références à Molière que de blagues sur les «boss» ou de tirades anticapitalistes qui se terminaient invariablement par son rire rugissant, se dégageait une ligne directrice, une constante: on ne peut dénoncer la laideur du monde si on en ignore la beauté sous toutes ses formes. La politique n'est pas une technique, mais une vision globale du monde qui est souvent mieux portée par les poètes que par les politiciens.

La politique n'est pas une technique, mais une vision globale du monde qui est souvent mieux portée par les poètes que par les politiciens

Je ne le compris que plus tard, mais c'est probablement pour cette raison que j'embrassai la politique tout en continuant d'écrire des poèmes d'amour pour une de ses filles dont j'étais follement amoureux.

C'est Michel, mon premier employeur, qui me mena au NPD. Il faut dire que dans son imprimerie de la rue Saint-François-Xavier, on ne savait pas si on imprimait ou si on faisait de la politique. De ce caparot sortaient publications syndicales, brochures du NPD, pamphlets du Mouvement contre le nucléaire, conventions collectives et autres feuillets de groupes engagés dans la réforme de la société. Les presses fonctionnaient beaucoup plus efficacement que le service de perception des factures en souffrance.

Je n'avais pas encore vingt ans, comme dit la chanson, et pour moi, la révolte, l'indignation, la dénonciation me semblaient naître d'une sorte de sensibilité épidermique, d'une vague empathie pour les démunis, et non pas d'une lecture systématique de l'organisation sociale et d'une étude persévérante de son fonctionnement. Je croyais que le sentiment de révolte, sentiment qui conduisait à la dénonciation, suffirait à changer le monde. Au contact de Michel, puis des leaders du NPD, je découvris que la révolte qui veut construire est une étude permanente qui exige réflexion et propositions.

On ne retient souvent de Michel que ses coups de gueule, ses excès de langage, ses raccourcis explosifs, sa faconne. Ce qu'on ne comprend pas, c'est que contrairement à ce que nous expliquent les politiciens d'aujourd'hui, plus on connaît les dossiers, plus on est en «crise» et en «tabarnac». Plus on maîtrise l'analyse, plus on découvre que les solutions justes et équitables sont politiquement simples. Michel connaissait ses dossiers et ses colères simples étaient le fruit d'une profonde réflexion. Je ne sais pas s'il connaissait la phrase de l'écrivain Roger Vailland, selon qui «seuls les salauds nous disent que la politique est complexe», mais je crois qu'il était de cet avis.

Quand il fonde en 1983 la Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés, certains secteurs de l'économie, en particulier la construction, sont de véritables cimetières pour les travailleurs. Le diagnostic politique est simple: constructeurs véreux qui rognent sur les coûts, laxisme et corruption des inspecteurs, négligence des institutions de régie. Mais il faut monter des dossiers étoffés et blindés. Avec son ami Roch Banville, médecin engagé, il y consacra des milliers d'heures de cistercien (ce qu'il serait peut-être devenu s'il n'avait pas eu à prononcer le vœu de silence).

Après de Michel, j'ai aussi découvert les limites de l'action syndicale, qui, si elle veut concrétiser ses valeurs, doit déboucher sur l'action sociale et l'action politique. Mais surtout, j'ai appris que la révolte n'est qu'un feu de paille au pire, un feu d'artifice au mieux, si elle n'est pas le fruit d'une lecture du monde nourrie par des valeurs fondamentales. Mauvais catholique mais chrétien exemplaire et convaincu, Michel incarnait ces valeurs: la générosité, la recherche de la justice, le partage, la solidarité humaine et, surtout, l'obligation sacrée de ne pas pratiquer l'indifférence et de travailler sans cesse à la possibilité du bonheur et de la beauté. C'est un lourd héritage que tu me laisses, Michel.

Broadway, P.Q.

Des *Fridolinades* à *Cabaret Neige Noire* jusqu'aux plus récentes revues du Rideau vert, l'attrait pour les comédies musicales ne fléchit pas

Six ou sept «comédies musicales» d'un coup, non mais, on est à New York, à Londres ou au Québec? Que se passe-t-il sur les planches d'ici, soudainement chantantes et dansantes?

STÉPHANE BAILLARGEON

Les *Belles-sœurs*, en version lyrique (et surencensée), ont lancé le bal. *Le Blues d'la métropole*, autour des tonnes de Beau Dommage, a suivi en même temps que les annonces de plusieurs autres ambitieux projets: une reprise de la *Mélie du bonheur*; une adaptation chantée des *Filles de Caleb*; une actualisation du *Big Bazar* et des succès de Michel Fugain; une version franco-québécoise des *Misérables*; *Je m'voyais déjà*, inspirée du corpus de Charles Aznavour et bientôt un spectacle organisé autour des *singles* de Luc Plamondon, déjà maître incontesté du genre, enfin, en français.

Bref, il y a un bouchon. Mais tout compte fait, est-ce bien le cas?

«J'aurais d'abord tendance à dire que le «bouchon» n'est qu'accaparant», répond par courriel le professeur Sylvain Schryburt, au Département de théâtre de l'Université d'Ottawa, et également rédacteur en chef de la revue *L'Annuaire théâtral*. *La comédie musicale en tant que genre ne m'intéresse guère, mais depuis que je fréquente le théâtre, je constate que chaque saison amène son lot de théâtre musical ou chanté.*

Il allonge ensuite les preuves: les tournées de compagnies américaines ou torontoises, d'ordinaire en anglais; la production annuelle au Rideau vert depuis que Denise Filiatrault en assume la direction, «*toujours à la fin de la saison — c'est à noter —, question d'ajouter facilement des supplémentaires au besoin, car oui!, tout cela coûte très cher à produire*», ajoute le professeur; et puis les autres grandes productions des dernières années, qu'on pense à *Don Juan*, *Dracula*, *Les Parapluies de Cherbourg* ou *L'Homme de la Mancha* «*et autres Notre-Dame de Paris*».

«*Ce phénomène ne m'étonne guère, car ce genre de spectacle correspond tout à fait à notre sensibilité anglo-saxonne et témoigne à sa manière de notre profonde américanité*», ajoute le professeur Schryburt. *Par ailleurs, on remarquera sans surprise que les producteurs de ces spectacles sont principalement des compagnies privées (Zone 3, Spectra, etc.), lesquelles doivent composer avec des impératifs de rentabilité. Du coup, ces spectacles doivent invariablement rejoindre un vaste public avec tout ce que cela suppose: surenchère de moyens techniques, grande distribution, tournées, spectacle de divertissement, etc.*

Produire et re-produire

Yves Raymond, qui enseigne le théâtre au cégep de Trois-Rivières, rappelle la popularité incessante du genre, ici comme ailleurs et depuis longtemps. Des *Fridolinades* à *Cabaret Neige Noire* jusqu'aux plus récentes revues du Rideau vert, l'attrait ne fléchit pas. Les premières moutures typiquement québécoises remontent aux années 1960, qui accouchent du *Vol rose du flamant* (1964) de Clémence Desrochers et Pierre Brault, de *l'Osstidecho* (1968) de Robert Charlebois et sa ribambelle et de *Demain matin, Montréal m'attend* (1970) de Michel Tremblay et François Dompierre. Il y en aura bien d'autres à travers Luc Plamondon bien sûr, mais aussi sous la gouverne du multidoué René Richard Cyr, qui va diriger avec un franc succès *Les Parapluies de Cherbourg* (2001), *L'Homme de la Mancha* (2002) et maintenant les *Belles-sœurs*, qui seront à leur tour à Joliette.

«*Les esthétiques se mélangent jusqu'au happening et à la performance*», précise M. Raymond. *Mais quelque chose a changé assez récemment. Avec Starmania et d'autres productions comme Notre-Dame-de-Paris, Plamondon a introduit une manière à l'américaine. Ensuite, les Productions Libretto, la maison de Joliette, a eu le courage de financer des spectacles de haute tenue et prouver qu'il y a ici aussi un public pour ce genre. Je pense que ce public québécois attendait surtout que se manifeste un théâtre musical d'ici, avec des paroles et des musiques d'ici. C'est ce qui explique en partie la grande popularité des*



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les Belles-sœurs a choisi de ne pas développer la perspective politique, la question nationale étant évacuée du portrait des années 1970-1980 au profit d'histoires de couple, de petits drames privés, un fil bleu fidèle en cela à la matière plutôt mièvre de Beau Dommage.

Belles-sœurs et les choix de sujets des autres spectacles en préparation.

La recette éprouvée depuis des décennies cherche à attirer «*un public inconnu avec du connu*», selon la formule du Français Frédéric Martel, dans son livre *Theater: sur le déclin du théâtre en Amérique* (La Découverte, 2006). Il montre que Broadway a cessé d'innover ou de prendre des risques et se rabat de plus en plus sur la culture pop pour accumuler les foules. Là-bas, ça donne *Tommy* des Who, *Taboo* avec Boy George ou *Mamma Mia* sur les tubes d'Abba. Ici, ça dérive aussi de sources éprouvées: un roman d'Arllette Cousture, une pièce de Michel Tremblay, la musique d'Aznavour, de Fugain ou de Beau Dommage. Ces productions sont donc des re-productions, l'apparition sur une scène musicale étant d'ailleurs souvent la dernière manifestation d'une série de produits dérivés; un roman devenant un film ou une série télévisée, puis une pièce ou un opéra.

«*Le théâtre musical est intéressant parce qu'il permet la transformation d'à peu près n'importe quel type d'histoire*», commente alors M. Raymond. *Il n'y a pas de restriction, ni du point de vue de la narration, ni du point de vue de l'esthétique d'ailleurs, avec des productions épique, fantastique, réaliste ou politique.*

Le Blues d'la métropole a choisi de ne surtout pas développer cette perspective, la «*question nationale*» étant évacuée du portrait des années 1970-1980 au profit d'histoires de couple, de petits drames privés, un fil bleu fidèle en cela à la matière plutôt mièvre de Beau Dommage. «*On est dans autre chose, dans la nostalgie pure*», juge Yves Raymond. *C'est la même chose avec certaines propositions, avec Big Bazar par exemple. Mais est-ce uniquement fait pour les baby-boomers? Je ne crois pas. Les classiques sautent d'une génération à l'autre, c'est leur force.*

La monumentalisation

Le professeur Sylvain Schryburt n'en pense pas moins, surtout quand il pointe vers *Les Filles de Caleb*, *Les Belles-sœurs* et *Le Blues d'la métropole*. «*Sans juger du mérite de ces productions — que je n'ai d'ailleurs pas vues —, je ne peux pas m'empêcher d'y voir une nostalgie pour un passé révolu.*

les mythiques années 1960-1970 et, dans le cas des Filles de Caleb, une manière de «bon vieux temps» générique. Sur ce point, ces comédies musicales reprennent une formule déjà éprouvée au cinéma et à la télévision depuis quelques années. Le plus intéressant, cependant, est que cette nostalgie prend pour véhicule des œuvres iconiques de la culture populaire, ou qui le sont devenues. Leur passage à la comédie musicale me semble alors participer d'une véritable entreprise de monumentalisation.

C'est le cas avec les *Belles-sœurs*, évidemment. La réception populaire et les critiques dithyrambiques confirment la justesse de l'audace pilotée, il faut le rappeler, par René Richard Cyr, maître du genre au Québec.

Marie-Thérèse Fortin, directrice artistique du Théâtre d'Aujourd'hui (TdA), a produit cette adaptation dans laquelle elle joue et chante. Elle demande de bien distinguer les différents genres en présence. Elle note par exemple que *Le Blues d'la métropole* n'a finalement pas grand-chose à voir avec l'adaptation des *Belles-sœurs*. Dans ce cas, elle préfère parler de «théâtre musical», par opposition à la comédie, aux *musicals*, à l'opérette ou l'opéra.

«*Nous sommes dans la tradition de Kurt Weill et de Bertolt Brecht, qui ont été inspirés par une pièce de John Gay pour l'Opéra de Quat'sous*», dit Mme Fortin. *Nous sommes partis de la pièce de Tremblay et nous avons élagué, décanté, pour transformer l'œuvre. Heureusement, le texte de Michel Tremblay est très musical. Mais il a fallu que la musique de Daniel Bélanger entraîne tout ça ailleurs, vers le théâtre musical précisément. En plus, je le dis honnêtement, je ne suis pas une friande de comédies musicales. Je veux dire que je ne vais pas en voir à New York...*

Elle avoue aussi ne pas trop chercher à comprendre ce qui se passe en ce moment autour de ce «bouchon» de productions sur les scènes québécoises. En tout cas, elle ne cherche pas à en fournir une explication toute faite et toute prête. «*Une saison, au TdA, tout le monde parlait de la mort de la mère*», dit franchement Mme Fortin. *Il y a des hasards comme ça, on pourrait presque dire dans l'inconscient collectif...*

Le Devoir

TRANSPARENCE

SUIITE DE LA PAGE C1

Stephen Harper a associé les journalistes, juges et fonctionnaires à ses adversaires libéraux. «*Il pense que toute grande institution est contre lui. C'est la méfiance institutionnalisée.*»

Les fonctionnaires sont donc sur la défensive, d'autant que «*de plus en plus de politiciens se cachent derrière eux quand leur responsabilité ministérielle est en jeu. Cela n'a pas commencé sous les conservateurs, mais cette tendance s'est accentuée depuis*». Il cite le cas de Linda Keen, l'ancienne présidente de la Commission de la sûreté nucléaire, qui a été évincée de son poste après avoir exigé l'arrêt du réacteur de Chalk River pour des raisons de sécurité.

La peur de la bombe

Comment en est-on arrivé là? Après tout, les conservateurs faisaient la part belle au renforcement du système d'accès à l'information dans leur programme de 2006. Il n'a cependant respecté qu'un engagement, celui d'élargir la portée de la loi à une foule d'organismes et de sociétés de la Couronne. Le reste est resté lettre morte et, en octobre dernier, le ministre de la Justice, Rob Nicholson, a averti

qu'il n'envisageait que des améliorations d'ordre administratif.

Oubliée, la refonte de la loi qui aurait donné au commissaire le pouvoir d'ordonner aux ministères de divulguer l'information demandée, ou encore de rendre plus difficile le recours à certaines exemptions et même de donner présence au critère de l'intérêt public général.

La loi actuelle n'a pas de dents. Près de 75 % des plaintes portant sur une prolongation de délai se révèlent fondées. La commissaire n'y peut rien, sauf tenir le compte et dénoncer la chose publiquement. C'est pour cela qu'elle voudrait ce pouvoir d'ordonnance que demandaient ses prédécesseurs.

La situation à Ottawa tranche avec celle qui prévaut à Washington depuis l'arrivée de Barack Obama. Au premier jour de sa présidence, le 21 janvier 2009, il a publié deux mémorandums présidentiels, le premier sur la transparence et le gouvernement ouvert (traduction libre de *Open Government*), le second sur la liberté d'information. Il donnait alors publiquement l'ordre à tous les membres de son administration d'agir sous le sceau de la transparence, de l'ouverture et de l'engagement avec les citoyens. Il donnait 120 jours à trois hauts fonctionnaires pour concevoir

une directive présidentielle assurant la mise en œuvre de ces principes.

Le 8 décembre dernier, il émettait la directive demandée et ordonnait à tout l'appareil fédéral américain de prendre des mesures pour atteindre les cibles fixées en matière de transparence, de consultation et de collaboration. Depuis, un site internet est dédié à cette initiative et permet de suivre les progrès des différentes agences. Elles doivent mettre l'information en ligne en temps opportun et cette information doit être de qualité, largement accessible et facile à consulter. Le but, dit-on, est de créer une culture d'ouverture et de transparence.

Mais voilà, «*l'information est une source de munitions dans l'arène politique*». Sans chercher à justifier le secret, la politologue Anne-Marie Gingras, de l'Université Laval, constate que la moindre information embarrassante se retrouve montée en épingle et souvent utilisée contre le gouvernement, le rendant allergique aux discussions difficiles.

L'approche *Open Government* est attrayante, dit-elle, «*mais demande beaucoup de maturité. Si on saute au plafond chaque fois qu'un ministre a payé 30 \$ de trop pour un billet d'avion, on n'y arrivera pas.*»

Collaboratrice du Devoir

PERSPECTIVES



Le premier ministre Jean Charest, entouré de Kathleen Weil, ministre de la Justice, et de Jacques Dupuis, ministre de la Sécurité publique, lors d'une conférence de presse au sujet de la nomination des juges.

MATHEU BÉLANGER REUTERS

Une législation bien poussiéreuse

La Loi sur les commissions d'enquête comporte de nombreuses failles

La commission d'enquête dirigée par l'ancien juge de la Cour suprême Michel Bastarache vient d'être instituée en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête, une législation vieille de 46 ans qui aurait bien besoin d'être dé-poussiérée.

KATHLEEN LÉVESQUE

Imaginez le scénario suivant: Michel Bastarache préside la commission d'enquête créée à cause des déclarations fracassantes de l'ancien ministre de la Justice Marc Bellemare, mais M. Bellemare n'est pas invité à y prendre part. In vraisemblable, croyez-vous? Eh bien, la loi accorde à M. Bastarache le pouvoir de convoquer et même de contraindre qui il veut à comparaître pour faire la lumière sur le processus de nomination des juges, mais la même loi ne donne pas le droit à quiconque d'être entendu.

C'est là l'une des nombreuses failles de la Loi sur les commissions d'enquête relevées par Jean Sexton, qui a «trois commissions d'enquête derrière la cravate», comme il le dit lui-même. Professeur de relations industrielles à l'Université Laval, Jean Sexton a participé à la commission Cliche en 1974, à la commission Picard-Sexton en 1989 (il était coprésident) et à celle sur la Gaspésie en 2004.

«C'est une loi à portée très générale, très discrétionnaire dont le défaut principal est de ne pas être suffisamment précise. La tentation de débordement et la possibilité de dérapage sont donc grandes», affirme M. Sexton, qui estime qu'une mise à jour de la loi promulguée en 1964 est devenue nécessaire.

Selon lui, le manque de balises claires dans le texte de loi qui tient en 18 articles touche le droit d'être entendu, mais également la présidence

d'une commission. En fait, cette fonction n'existe pas officiellement. On parle plutôt de commissaires. En pratique, le gouvernement confie à un président le soin de mener les travaux sur un problème précis. Il en va ainsi pour le choix de Michel Bastarache, qui est seul à tenir le gouvernail.

«Lorsqu'il y a plusieurs commissaires, ce serait important que la fonction de président soit définie pour éviter des tiraillements. Faut-il lui accorder un vote prépondérant, une responsabilité dans la direction de la commission? Dans la commission Cliche, la tête forte de l'équipe, c'était Brian Mulroney. Il y en a eu des débats!» souligne Jean Sexton.

Ce dernier critique également l'absence d'indications sur l'approche générale et le risque de dérapage qui y est associé. Un mandat pour une commission d'enquête pourrait dégénérer en croisade.

D'autres problèmes se posent dans la loi actuelle, dont l'assistance au témoin (assistance physique, morale et linguistique, par exemple), qui n'est pas prévue, tout comme l'embauche d'enquêteurs ou toute la logistique d'une commission d'enquête.

Il apparaît toutefois difficile d'apporter quelque modification législative que ce soit alors que le gouvernement vient de mettre sur pied la commission Bastarache. «Il ne faudrait s'attaquer à cette tâche ni pendant une tournée, ni tout juste après, croit M. Sexton. Et quand c'est l'accalmie, pourquoi un gouvernement brasserait ce genre de cartes?»

De façon concrète, les commissions d'enquête se mettent en branle sans trop de heurts, mais nécessitent en général beaucoup plus de temps que le délai imparti. «Ce qui est long, c'est toute la préparation. M. Bastarache va devoir s'entourer d'une équipe, réfléchir au mandat et comment il va l'exécuter. Même si c'est une enquête publique, ça n'exclut pas des rencontres privées avec des experts, des témoins périphériques pour alimenter la cogitation et ouvrir les aillères», souligne Jean Sexton.

Tout au long de la tenue de la commission, des rencontres de synthèse permettront de rajuster le tir, d'apporter des changements. «En fin de parcours, on rédige. Le dépôt du rapport, c'est simple: tu l'engueules à mort pendant la rédaction, tu vérifies les fautes et les coquilles, tu signes puis tu l'envoies au ministre responsable. Le dépôt signe la mort de la commission», explique le professeur de l'Université Laval.

Il y a toutefois des exceptions. Il arrive que des commissaires prennent la parole pour expliquer leur rapport qui se retrouve pourtant dans l'arène politique. Ce fut notamment le cas de Claude Castonguay, qui a dirigé le groupe de travail sur le financement du système de santé, ainsi que du juge Robert Lepage, qui a présidé la commission de la Gaspésie.

Quant à l'utilité réelle d'une commission d'enquête comme celle que mènera M. Bastarache, Jean Sexton hausse les épaules. Il n'hésite pas à ramener le dossier à son origine: «une bataille de coqs» entre Jean Charest et Marc Bellemare. «Le mandat m'apparaît tellement restreint qu'on peut se demander si ça vaut la peine de faire une commission d'enquête pour ça. Je suis sceptique, d'autant que le processus de nomination des juges ne fait pas partie des préoccupations de la population», a-t-il souligné.

Et selon lui, la commission Bastarache n'enlève rien à la nécessité de regarder de plus près l'attribution des contrats dans l'industrie de la construction. «Et si le gouvernement est allergique à la notion de commission d'enquête pour la construction, que l'on parle d'un groupe de travail avec les mêmes pouvoirs fera l'affaire», soutient Jean Sexton, qui croit que le travail policier de l'opération Marteau peut très bien coexister avec une commission d'enquête.

Le Devoir

Le bon vieux temps



MICHEL DAVID

La mémoire est une faculté qui oublie, dit-on. C'est peut-être la raison pour laquelle Robert Bourassa est de loin le plus apprécié des cinq premiers ministres qui ont présidé aux destinées du Québec depuis 25 ans, selon le sondage Léger Marketing-Le Devoir effectué à l'occasion du septième anniversaire de l'élection du 14 avril 2003. Et Jean Charest, le plus mal aimé du groupe.

Si le nom de René Lévesque avait été ajouté au questionnaire, M. Bourassa serait sans doute passé au deuxième rang, mais il demeure que la Crise d'octobre, la loi 22 ou encore l'affaire Paragon, qui avait précipité la chute du premier régime Bourassa, ne sont plus que de lointains souvenirs, tandis que le nom de Jean Charest est indissociable d'une série bien contemporaine d'allégations et de violations évidentes des plus élémentaires règles d'éthique qui donnent de plus en plus l'impression d'une corruption généralisée.

Le sondage a été effectué entre le 5 et le 8 avril, donc après le budget Bachand, mais avant que l'ancien ministre de la Justice Marc Bellemare lâche sa «bombe». Déjà, 70 % des Québécois jugeaient sévèrement le bilan des sept années de pouvoir de M. Charest. Un coup de sonde donné cette semaine aurait sans doute donné des résultats encore plus négatifs.

Le Bourassa deuxième manière, plus expérimenté, luttant courageusement contre la maladie, avait fait oublier en grande partie celui des années 1970. Au contraire, après le personnage plutôt sympathique du temps de la «cohabitation», les Québécois ont découvert depuis les élections de décembre 2008 un Charest encore plus détestable que celui du premier mandat.

◆ ◆ ◆

Il est significatif que 42 % des personnes interrogées aient été incapables de nommer les dossiers dans lesquels il a le mieux performé. En revanche, les deux domaines sur la base desquels il souhaitait lui-même être évalué — la santé et la saine gestion des finances publiques — sont précisément ceux sur lesquels le jugement de la population est le plus sévère.

Les Québécois ne sont pourtant pas si exigeants qu'on le dit pour leurs premiers ministres. Que Lucien Bouchard ait littéralement dévasté le réseau de la santé par des mises à la retraite irresponsables n'a rien enlevé au respect et même à l'affection qu'une bonne partie de la population éprouve toujours pour lui.

Malgré l'immense admiration que les souverainistes vouent encore à Jacques Parizeau, on ne peut pas dire que ses quinze mois au bunker ont laissé beaucoup de traces, si ce n'est la brisure d'un grand rêve pour les uns et le souvenir d'une immense frousse pour les autres. Il demeure pourtant deux fois plus populaire que M. Charest.

Peu importe, même si le PLQ traverse présentement sa période la plus difficile depuis la victoire d'avril 2003, on n'entendra aucune critique à l'endroit du premier ministre au conseil général qui se tient en fin de semaine à Saint-Hyacinthe. M. Charest sera ovationné comme si de rien n'était.

Hier soir, plusieurs ont quand même dû avoir un pincement nostalgique en commémorant le 40^e anniversaire de la première élection de Robert Bourassa. Ah, c'était le bon vieux temps! Bien entendu, les militants libéraux vont toujours préférer un des leurs à n'importe quel péquiste. Sur l'échelle de leur estime, M. Charest vient cependant très loin derrière le père de la Baie-James.

◆ ◆ ◆

On dira que les résultats du sondage de Léger Marketing ont été pollués par les événements des derniers mois qui empêchent d'évaluer objectivement l'ensemble de son bilan. Malheureusement pour lui, il ne risque pas d'y avoir une phase 2.

Même s'il reste encore trois ans avant les prochaines élections, certains au PLQ ne cachent pas leur inquiétude. Depuis l'automne, plus précisément depuis le départ de son ancien chef de cabinet, Dan Gagnier, M. Charest a perdu le contrôle du programme politique et ne semble pas être en mesure de le reprendre. Personne ne s'attend à ce que la commission Bastarache mette un terme au débat sur la corruption. Robert Bourassa n'aurait pas laissé la situation se détériorer à ce point, chuchote-t-on.

Un premier ministre a droit à des égards, mais si M. Charest n'arrive pas à redresser la situation d'ici l'automne, on pourrait commencer à lui faire discrètement sentir qu'il arrive au terme de sa vie utile au PLQ et qu'il serait temps pour lui de penser à son avenir.

S'il y a une chose qu'on reproche à M. Bourassa, c'est d'avoir trop attendu avant d'annoncer son départ en 1993. Daniel Johnson n'avait pas eu suffisamment de temps pour s'installer avant de se retrouver dans l'obligation de déclencher des élections.

C'est bien beau de vouloir changer de chef. Encore faut-il avoir une solution de rechange. M. Johnson était clairement le dauphin de M. Bourassa. Depuis le départ de Philippe Couillard, personne au Conseil des ministres n'a démontré l'étoffe d'un chef. Le nom de Jacques Ménard circule beaucoup, mais la banque et la politique sont deux univers à des années-lumière de distance.

m david@ledevoir.com

NUCLÉAIRE

SUITE DE LA PAGE C1

mesures nucléaires adoptées et obtenues parce lui qui a placé sa présidence sous le signe du changement s'inscrivent plutôt dans la continuité.

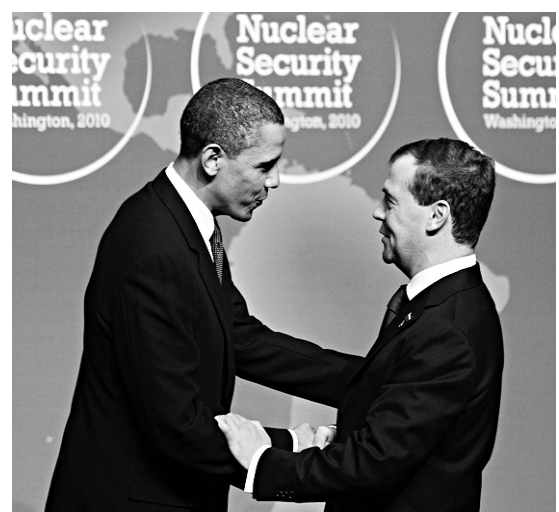
Le contrôle des armements nucléaires est en effet une constante de la politique des États-Unis depuis 1969 et la signature du traité SALT avec l'Union soviétique. La sécurisation des matières fissiles telles que le plutonium et l'uranium hautement enrichi est une autre constante de la politique étrangère américaine depuis 1979 et la convention internationale sur la protection de ces produits.

Le contrôle des armements nucléaires est une constante de la politique des États-Unis depuis 1969

Quant à l'incantation d'un «monde sans armes nucléaires», elle a d'abord été entendue de la bouche de Ronald Reagan en 1981. Dans son discours d'investiture, l'ancienne star hollywoodienne déclarait ainsi «rechercher l'élimination totale des armes atomiques de la surface de la Terre», aux motifs qu'«il n'y a pas de victoire dans une guerre nucléaire et [qu'une] telle guerre ne doit pas être faite».

Même George Bush fils a conclu de nouvelles réductions bilatérales avec la Russie en 2002 et même lui s'est étonné de l'ampleur de l'arsenal entretenu par les États-Unis puisque, dans une note au Pentagone, il demanda: «Mais pourquoi devons-nous avoir encore autant d'armes nucléaires?»

Dans un tel contexte, le magazine Newsweek remarque que Barack Obama n'a «pas pris un gros risque politique» en appelant à la suppression des armements nucléaires. Cet appel, d'ailleurs, relève de l'utopie. Barack Obama le sait bien qui, à Prague l'an dernier, soulignait qu'il n'est «pas naïf». Son ministre de la Défense, Robert Gates, le sait bien aussi qui, le jour même de la signatu-



JEWEL SAMAD AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président américain Barack Obama en compagnie de son homologue russe Dmitri Medvedev, à l'occasion du sommet sur la «sécurité nucléaire».

re de START II, a indiqué qu'il «ne pense pas que personne s'attende à ce que nous arrivions à une situation de zéro arme nucléaire». De fait, les États-Unis ont encore au moins 9400 ogives nucléaires et la Russie environ 13 000, tandis que le nombre d'États nucléaires et d'armes en leur possession s'est élargi.

Par ailleurs, Barack Obama a ordonné un plan de modernisation de l'arsenal nucléaire américain existant qui investira quelque 7 milliards de dollars d'ici 2015 et qui prévoit notamment la construction d'une nouvelle usine de production de plutonium de calibre militaire au centre de recherche de Los Alamos, au Nouveau-Mexique, ainsi que la formation de la prochaine génération de scientifiques spécialisés dans l'atome militaire. Ce plan est dénoncé comme «la plus grande augmentation du budget pour les ogives nucléaires de l'histoire» par Greg Mello, directeur du Los Alamos Study Group, une organisation non gouvernementale.

Surtout, l'objectif d'un monde sans nucléaire exprimé par Barack Obama tranche avec l'absence de mesures unilatérales de désarmement, même symboliques, et avec le refus du chef de la Maison-Blanche de suivre certains de ses conseillers qui voulaient une réforme de la politique atomique des États-Unis plus fondamentale que celle qu'il a arrêtée. Le vice-président Joe Biden, en particulier, souhaitait que les États-Unis renoncent à se servir de leur arsenal et ne lui assignent qu'un rôle de dissuasion. En outre, Barack Obama n'a pas suivi ceux de ses conseillers qui prônaient l'élimination de l'un des trois types de vecteurs nucléaires intégrés au système américain (sous-marins, missiles, bombardiers).

Du reste, le désarmement nucléaire égal prévu par START II entre Washington et Moscou n'entame pas l'extraordinaire domination militaire des États-Unis. Il la renforce même, puisqu'à mesure que des bombes atomiques sont désamorçées en Russie, la prépondérance américaine en termes de forces et d'arsenaux conventionnels est confortée, non seulement vis-à-vis des Russes, mais aussi de tout autre ennemi potentiel.

En outre, M. Obama élargit les rangs de l'Armée de terre et des Marines et il vient de proposer au Congrès l'augmentation de 45 % du budget de développement d'un nouveau type de missile interballistique conventionnel qui pourra atteindre n'importe quelle cible à travers le monde en moins d'une heure. Bien que ce nouveau missile soit curieusement baptisé le *Peacekeeper*, le renforcement de la domination conventionnelle des États-Unis à la faveur d'un désarmement nucléaire est susceptible de créer des tensions internationales.

«Les États du monde n'accepteront certainement pas une situation dans laquelle les armes atomiques disparaissent tandis que des armes qui ne sont pas moins déstabilisantes apparaissent entre les mains de certains pays», prévient ainsi Sergueï Lavrov, le ministre russe des Affaires étrangères.

Collaboratrice du Devoir

ÉDITORIAL

Avortement

Entre les lignes

De manière officielle, le gouvernement de Stephen Harper nie son intention de rouvrir le débat sur l'avortement. Il suffit pourtant d'une simple lecture entre les lignes pour déceler, encore et toujours, une inquiétante ambition d'éroder le droit des femmes à l'avortement.



MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

ela deviendra bientôt une mode, ou alors une manie. Pour ramener l'avortement sur le tapis, et tenter d'en plomber les acquis, rien de tel qu'un petit projet de loi privé! Le dernier en lice est le C-510, Loi visant à interdire la coercition d'une femme enceinte à avorter. Il vise à faire emprisonner quiconque contraint une femme enceinte à se faire avorter.

Le député manitobain conservateur Rob Bruinooge, président du caucus pro-vie sur la colline parlementaire, a piloté ce projet de loi, aussi appelé Loi Roxanne. Roxanne Fernando a été assassinée à Winnipeg en 2007 par son ami de cœur, de qui elle était enceinte. Elle voulait garder l'enfant et le conjoint. Il souhaitait rompre et refusait la grossesse.

Une histoire tragique, sans contredit. Qui a convaincu le conservateur Bruinooge de concocter un projet de loi dont certaines portions sont rédigées dans un esprit biscornu, il faut le noter. Ainsi, au nom de la protection des femmes «contraintes à avorter» sous une pression physique, affective ou psychologique, le projet va jusqu'à définir la «contrainte» passible d'emprisonnement (six mois à cinq ans) comme «l'exercice de pressions ou l'intimidation, y compris le fait de harceler ou d'importuner par des arguments l'expression de sa rancune». Quels arguments?

Plus que le contenu du projet de loi, c'est la manière de procéder qui indispose. Il s'agit toujours du même *modus operandi*. De manière inopinée, un projet de loi tente de ramener en douce le sujet de l'avortement. On se rappelle C-484, qui visait la protection juridique des femmes enceintes et des «enfants non encore nés victimes d'actes criminels». Il voulait doter le fœtus d'un statut juridique. On se souvient aussi de C-537, sur la protection des médecins participant à des actes médicaux contraires à leur religion ou leurs croyances. Puis de C-338, qui visait à interdire les avortements après 20 semaines de grossesse. Et de C-543, sur les mauvais traitements infligés aux femmes enceintes.

Ces projets de loi n'ont jamais connu leur aboutissement, mais ils sont l'illustration parfaite, ne serait-ce que par leur nombre, de la volonté du gouvernement conservateur de gratter ce dossier sans toutefois le faire de manière ouverte et franche.

Pendant que ce tout dernier projet circule, le gouvernement Harper refuse de financer les avortements outre-mer dans le cadre de son initiative canadienne de santé maternelle dans les pays en voie de développement. Il s'agit pourtant là aussi de protection des femmes. Recalé par la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton sur l'abandon de l'accès légal et sécuritaire à l'avortement — dans des zones où des millions d'avortements dangereux sont pratiqués sur des femmes au péril de leur vie —, le premier ministre n'a pas bronché. Le lendemain de la gifle, début avril, il confirmait son refus de s'engager dans cette voie tout en répétant son intention de ne pas «rouvrir le débat sur l'avortement».

Difficile d'y croire, lorsqu'on voit l'insistance avec laquelle certains, dans la députation pro-vie (dont des conservateurs et des libéraux), reviennent à la charge sous tous les modes pour remettre l'avortement à l'ordre du jour. Si le gouvernement souhaite débattre de cette question, qu'il le fasse ouvertement et avec franchise, sans louvoiement et tentative de dissimulation.

machouinard@ledevoir.com

Nomination de juges

Aucun sens

Les explications données hier par la ministre de la Justice Kathleen Weil sur la nomination des juges, si elles sont surprenantes, témoignent d'un souci d'exactitude qui est tout à son honneur. Et renvoient dans la cour du premier ministre Jean Charest toutes les demi-vérités qui ont cours depuis les révélations de Marc Bellemare.

Les propos de Mme Weil viennent jeter un nouvel éclairage sur les contradictions de la semaine. Bien sûr qu'il est possible de jurer qu'il n'y a pas de liste qui circule au Conseil des ministres: les noms se retrouvent plutôt au bureau du premier ministre! Bien sûr que cette liste peut être accessible à des tiers mêlés à l'organisation du parti puisque la ministre de la Justice elle-même n'est pas en mesure d'assurer que M. Charest garde les noms pour lui.

Bien sûr que Mme Weil n'a jamais eu à entendre les propositions de Norman MacMillan dans un couloir de l'Assemblée nationale, comme l'a vécu Marc Bellemare — un incident dont l'actuelle ministre de la Justice se surprenait encore hier. Pourquoi saint Pierre interviendrait-il puisque Dieu le Père s'en mêle?

C'est que Dieu le Père en même large de nos jours. Les thèses des politologues expliquent que notre parlementarisme dérive de plus en plus vers un système quasi présidentiel où le premier ministre concentre tous les pouvoirs.

Nous en avons une démonstration gênante aujourd'hui. Quelle est l'autonomie des ministres? Quel ministre de la Justice est en mesure de s'opposer à un Jean Charest qui veut voir les «noms intéressants sur la liste», pour reprendre le terme employé hier matin par Mme Weil à l'émission de Paul Arcand, et en discuter avec sa ministre? Qu'est devenu ce principe fondamental de l'indépendance du titulaire de la Justice?

Pourquoi peut-on facilement croire que les Robert Bourassa, Jacques Parizeau, Lucien Bouchard, Bernard Landry respectaient cette indépendance, mais pas Jean Charest? Pourquoi les Québécois trouvent-ils Marc Bellemare, qui fut pourtant un ministre de la Justice contesté, plus crédible que leur premier ministre? Parce que les déclarations de M. Bellemare ne cessent d'être corroborées alors que pour faire face aux scandales qui éclatent, le sens de l'État de l'actuel premier ministre fait sérieusement défaut.

Depuis des mois, il répond par des expédients plutôt que de tenir l'enquête en profondeur que quasi tout le Québec lui réclame. Et cette incompréhension du rôle qu'on attend de lui est en droite ligne avec ses agissements personnels: le fait, toujours contestable, de recevoir un salaire de son propre parti, et la poursuite qu'il a enclenchée pour faire taire Marc Bellemare — qu'il devrait retirer au plus vite tant tout cela devient risible.

Il est tout aussi impératif que ses ministres cessent de considérer M. Charest comme le «James Bond de leur vie», comme l'avait qualifié en janvier la ministre Yolande James. Ce premier ministre fait douter, et fâcher, les Québécois et inquiète même les membres de son parti. À eux de le ramener sur le chemin de l'État.

jboileau@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

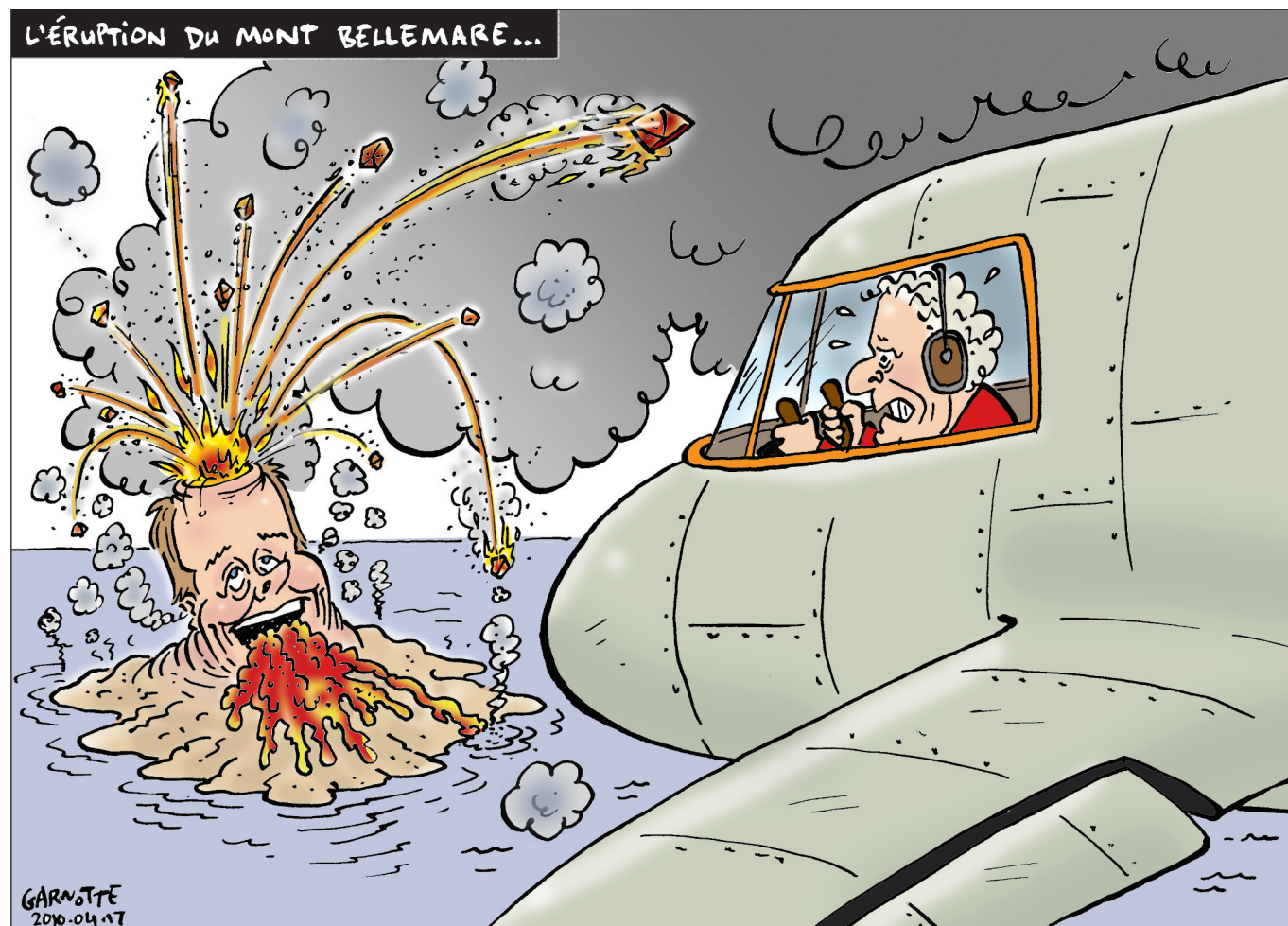
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



GAROTTE
2010-04-17

LETTRES

Merci, Michel!

Déjà en 1972, Michel Chartrand se préoccupe du sort des victimes d'accidents de travail. Les syndicats viennent d'obtenir le droit de représenter leurs membres à l'enquête du coroner... «Michel Chartrand et Florent Audet [sic] sont devenus des avocats redoutables dans cette cour du coroner.» (Point de mire, vol. 3, n° 11 p. 13.)

Dix ans plus tard, en 1982, il fonde avec ses vieux compagnons de route Émile Boudreau et Florent Audette la FATA, organisme qui se vouera à la défense prioritaire des victimes non syndiquées d'accidents ou de maladies du travail. Au départ, un médecin, le Dr Roch Banville, quelques bénévoles, des représentants syndicaux. Il fallait permettre aux victimes d'avoir accès à une expertise médicale pour ne plus être seules face aux spécialistes de l'employeur et de la CSST. C'était la priorité. Puis se sont ajoutés d'autres besoins: représentation juridique, présence lors de commissions parlementaires, etc. Des milliers de travailleurs et de travailleuses ont utilisé ces services, et ce, depuis bientôt 30 ans.

L'engagement de Chartrand, la fidélité dans le combat pour une société plus juste et respectueuse de ses citoyens, sa contribution à un manifeste pour un revenu de citoyenneté avec Michel Bernard,

sa passion, sa force et sa générosité le distinguent. Merci, Michel!

Louise Picard Thiboutôt
Montréal, le 15 avril 2010

Climat politique nauséabond

Le climat politique actuel au Québec est mauvais, voire nauséabond. Ce n'est qu'insinuations malveillantes, allégations, suspicion, accusations. Sans parler sur l'innocence complète du premier ministre, je m'étonne que M. Charest n'ait pas droit au bénéfice du doute comme tout autre citoyen. La Commission d'enquête n'a pas encore amorcé ses travaux que la majorité des citoyens interrogés condamnent le premier ministre. Que vaut ce sondage dont les résultats ont été annoncés le 15 avril? Les Québécois ont-ils eu un temps de réflexion? Le temps de peser le pour et le contre? De digérer l'information et de se faire une opinion fondée?

Que dire de cette tempête d'informations diffusées ces jours-ci? Celles de certains journalistes d'enquête plus soucieux de leur carrière et de leur popularité que du bien-fondé de leurs sources sont-elles crédibles? Celles de quelques analystes politiques me semblent teintées de leur couleur politique personnelle. Celles de nombreux médias sont-elles vérifiées? Que pen-

ser des cris horrifiés d'une chef de l'opposition à la mémoire un peu courte? On se perd en conjectures.

La classe politique tout entière est éclaboussée et la population de plus en plus cynique. Qui a à gagner d'un tel climat?

Jeanne-Mance St-Louis
Gatineau, le 15 avril 2010

Pied de nez à la démocratie

Aujourd'hui, par le truchement de la courageuse Commissaire à l'information par intérim Suzanne Legault, j'apprenais avec désarroi que le gouvernement Harper échoyait à faire respecter, dans le délai de 30 jours prévu par la loi, le droit à l'accès à l'information. La commissaire affirme que plusieurs ministères n'obtiennent même pas la note de passage... Pour un parti qui prône la loi et l'ordre, l'exemple est désolant. Et révélateur de sa conception de la transparence. Cette manière d'agir unilatéralement en contournant ses propres lois est un affront à tous les citoyens (même ceux d'allégeance conservatrice). Et un pied de nez à la démocratie canadienne. Décidément, il faudrait faire revenir sur terre au plus «sacrant» Michel Chartrand, histoire de nous brasser les méninges!

Gaëtan Fontaine
Montréal, le 14 avril 2010

REVUE DE PRESSE

Sous la loupe

Manon Cornéliier

Le manque de transparence du gouvernement Harper, en particulier dans l'affaire Guergis et le dossier des détenus afghans, et le rapport accablant de la Commissaire à l'information par intérim sur les délais chroniques de réponse du gouvernement fédéral ont fait jaser tant au Canada anglais qu'au Québec, et les réactions étaient généralement similaires. On s'indigne, on se désole et on rappelle, comme dans le *Winnipeg Free Press*, que «le droit de savoir est fondamental en démocratie, celle-ci reposant sur les épaules de citoyens engagés et informés».

Mais comme le dit le *Calgary Herald*, «il semble que le public ait le droit de savoir seulement quand le gouvernement juge ce même public prêt à savoir». Greg Weston, de l'agence QMI, rappelle que les problèmes ont commencé bien avant les conservateurs. «La différence est que Harper et les conservateurs se sont fait élire en promettant de faire mieux alors qu'ils font bien pire. Et ce n'est pas un secret.»

Gilles Duceppe

Il y a un sujet sur lequel la presse anglophone s'est distinguée de la presse francophone cette semaine: Gilles Duceppe. Le chef du Bloc québécois concluait hier une tournée modeste et discrète du Canada anglais. Son périple n'a pas suscité une large couverture, mais a provoqué bien des commentaires. Marqués d'un brin de lassitude ou d'irritation, c'est selon, ils étaient assortis, à l'occasion, de la sempiternelle référence à la pension des bloquistes. Et pour la plupart des chroniqueurs et éditorialistes, la souveraineté bat de l'aile et Gilles Duceppe perd son temps à tenter de lui redonner vie.

Don Martin, de la chaîne Canwest, trou-

ve cette tournée futile, d'autant que personne ne s'y intéresse. Si le but de Duceppe est de promouvoir la séparation du Québec, il s'est trompé d'auditoire, note-t-il. S'il cherchait à provoquer une réaction négative capable de raviver la flamme à la maison, il a raté son coup. À moins d'essayer ses chaussures sur un drapeau canadien au milieu d'une rue de Calgary, Gilles Duceppe aura bien de la difficulté à choquer les Albertains, «qui ne se soucient plus assez de cette farce du séparatisme québécois pour s'en offusquer». Quand Duceppe partira, affirme Martin, «le Bloc québécois s'étiolera, s'il ne s'écroule pas. Peut-être est-ce une bonne chose. Avec le déclin de l'appui pour la souveraineté, il est temps pour le parti de cette cause perdue de suivre la même voie».

Barbara Yaffe, du *Vancouver Sun*, pense que Gilles Duceppe «fait un long voyage pour rien». Et pour qui parle Duceppe? demande-t-elle. Le gouvernement provincial est fédéraliste et le Bloc n'a récolté que 38 % des voix au Québec lors des dernières élections. «La vérité est que la séparation du Québec est un projet qui a fait son temps.» Selon elle, l'anxiété qui a pu alimenter le mouvement il y a quelques décennies s'est estompée. Le Canada est devenu officiellement bilingue. Elle reconnaît que le «sentiment d'insécurité» peut ressurgir, mais «pour l'instant, Duceppe n'a pas le vent dans les voiles».

Et alors?

Le *Toronto Star* se souvient d'une époque où une tournée du Canada anglais par un leader souverainiste soulevait les passions, mais 20 ans après la mort de l'Accord du lac Meech, il est devenu difficile de faire sourciller le ROC (*Rest of Canada*). Selon le quotidien, Duceppe cherche seulement à raviver la flamme à la maison en tentant de montrer l'indifférence et l'im-

muabilité du reste du pays. Le *Star* convient que par les temps qui courent, c'est un dur travail pour un chef souverainiste que de susciter les passions d'un côté comme de l'autre. «Depuis l'arrivée de Duceppe à Ottawa, le Canada a changé. Il n'est pas moins attaché au Québec, mais beaucoup plus indifférent face au séparatisme.»

L'Ottawa *Citizen* note lui aussi le contraste avec ce qui attendait les Lévesque, Parizeau et Bouchard. Le *Citizen* parle de lassitude, surtout après la ferveur nationaliste des Olympiques. «Les Canadiens croient toujours que le Canada doit inclure le Québec, mais ils réalisent aussi qu'être obsédé par les relations franco-anglo est un exercice dépassé, surtout maintenant que les provinces sont confrontées à une montée des langues chinoise, arabe et sud-asiatiques.» Le *Citizen* affirme que du ressentiment pourrait apparaître au Canada anglais si l'exigence de bilinguisme entraînait l'exclusion de candidats de qualité pour le poste de gouverneur général ou de juge à la Cour suprême. «Agir ainsi risquerait seulement d'aliéner beaucoup de gens et de diminuer l'appui pour le flot généreux de dépenses fédérales vers la province», ose conclure le quotidien.

Rick Bell, du *Calgary Sun*, reconnaît toutefois à Duceppe le mérite de parler franc. Quand il est question d'argent, il n'a que les intérêts du Québec à cœur et ne se cache pas. Aux autres de défendre les leurs. Contrairement aux leaders canadiens-anglais, il ne plie pas. Et quand on lui demande ce que l'Alberta aurait à gagner d'un départ du Québec, il rappelle le sénat triple E (élu, égal, efficace) que les Albertains revendiquent depuis longtemps. «Vous ne l'aurez pas tant que nous y serons», a-t-il dit. Voilà qui a au moins le mérite d'être clair.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

Aide au développement pour l'éducation

Pour en finir avec les excuses

ELBA RIVERA URBINA

Enseignante au Nicaragua et membre de W8, groupe de huit femmes du Sud réunies par Oxfam et se vouant à la lutte pour la santé et l'éducation dans leurs pays respectifs.

L'OCDE soutient qu'une reprise économique mondiale est en cours. Elle cite l'exemple de l'économie canadienne, qui se porterait particulièrement bien. Mais tandis que la récession s'éloigne au Nord, à chaque minute, 100 personnes sont dans la pauvreté au Sud.

Dans la région rurale du Nicaragua où je travaille, je constate les effets dévastateurs de la crise économique. Les chauffeurs de taxi ne trouvent pas assez de clients pour remplir leur journée de travail. Les gens marchent ou décident tout simplement de rester à la maison. Les exportateurs de bétail ont vu leurs affaires s'effondrer en raison de la chute des prix. Nous revenons à l'époque du troc qu'ont connue nos grands-parents, alors qu'on échangeait nos légumes contre des fruits.

Surtout, les enfants se voient nier leur droit à l'éducation. Nombre d'entre eux, qui avaient entamé leur année scolaire, abandonnent l'école à mesure que leurs familles s'enlisent dans la pauvreté. L'éducation demeure pourtant l'un des moyens les plus intelligents, les plus rentables et les plus équitables de se sortir de la crise.

Avec la récession, le besoin d'aide au développement est plus grand que jamais. Malheureusement, les pays donateurs se servent de cette récession pour justifier la réduction de leur budget d'aide au développement. Tandis que les décideurs des pays riches dissimulent les coupes budgétaires dans la politique du «donnant, donnant» — on coupe dans l'aide à l'agriculture pour donner à l'éducation et vice versa —, la plupart des habitants du Sud font tout leur possible pour survivre.

Capacité de développement

J'ai vécu dans l'arrière-pays du Nicaragua presque toute ma vie, et je me bats depuis plusieurs années pour la dignité. Je sais qu'il est essentiel de s'aider soi-même pour réussir. Mais je sais aussi d'expérience que sans aide au développement, des millions de personnes démunies n'auraient jamais eu droit à l'éducation, à la formation, à des traitements médicaux, à l'eau et à bien plus encore. L'éducation est nécessaire pour exercer d'autres droits humains: c'est la base de l'épanouissement personnel et la pierre angulaire de la capacité de développement d'une nation.

J'ai vécu dans une ferme avec ma famille jusqu'à l'âge de 18 ans. J'étais habitée du désir ardent d'aller à l'école. J'étais relativement heureuse, mais à 18 ans, je ne savais toujours pas lire! Cela faisait de moi une femme sans avenir.

Mais grâce à la volonté politique, à la solidarité de milliers de Nicaraguayens et à l'aide au



L'aide au développement doit profiter à des communautés entières ainsi qu'aux générations futures.

développement de nombreuses nations sœurs, mon pays a lancé une campagne d'alphabétisation massive dans les années 1980. Comme à des milliers d'autres, on m'a évité de répéter l'histoire de ma grand-mère, celle d'une mère de trop nombreux enfants morte analphabète.

Communautés entières

J'ai aujourd'hui 47 ans, et comme femme, agricultrice, enseignante et environnementaliste, je sais que ma vie ne serait rien, sans l'aide au développement.

Sans elle, je n'aurais jamais appris à lire. Je ne serais jamais allée à l'école. Je n'aurais jamais étudié à l'université. Sans aide au développement, mes frères et sœurs ne sauraient pas lire, et je ne saurais pas qu'il existe d'autres cultures et d'autres personnes aussi humaines et nécessaires que moi.

On ne peut nier que des erreurs ont été commises dans la manière dont l'aide au développement a été abordée. On a été témoin d'échecs, comme le détournement de fonds et l'insuccès de certaines politiques et de certaines méthodologies. Je partage de telles critiques. L'aide au développement ne doit pas profiter à un nombre restreint de personnes, mais à des communautés entières ainsi qu'aux générations futures.

Précarité et espoir

Mais il est immoral de se servir de ces faits

pour justifier l'amputation de l'aide au développement. Celle-ci ne devrait pas dépendre des intentions égoïstes à court terme des politiciens ni ne devrait apparaître comme une solution miracle. Elle consiste plutôt en un investissement à long terme visant à réduire la pauvreté.

J'invite les sceptiques à venir vivre chez moi pendant deux mois. Je vous emmènerais dans des communautés vivant dans l'eau et la boue, chez mes collègues qui travaillent sans électricité ni téléphone, à des endroits où il n'y a pas de toilettes, de centres médicaux ni d'enseignants, dans des lieux où les gens vivent dans la précarité, sans espoir.

Si vous en avez envie, je vous offre mon salaire d'enseignante de 165 \$ par mois. Je vous invite à parcourir pendant des jours les montagnes en ma compagnie pour échanger et pour vivre parmi les paysans, là où les pannes d'électricité sont monnaie courante et où il faut recueillir l'eau dans des bouteilles. L'expérience vous privera peut-être d'une partie de l'énergie que vous utilisez pour contester l'aide au développement. Vous pourriez même reconnaître votre obligation morale et spirituelle envers le monde et ses plus démunis.

Mme Elba Rivera Urbina est l'une des conférencières invitées dans le cadre du Sommet du Millénaire qui se tiendra à Montréal du 20 au 22 avril.

La perte de la foi



DENISE BOMBARDIER

Croire! Croire pour vivre. Croire pour espérer. Croire pour adoucir les aspérités de sa propre histoire. Pour se sentir solidaire de l'histoire collective.

Le climat actuel où l'anathème, la duplicité, la feinte, les allégations et l'entêtement le disputent à la hargne, à l'humeur massacrante et au cynisme nous plonge tous dans la désolation. Combien de temps encore allons-nous continuer de subir, jour après jour, le spectacle navrant de l'éclatement de nos institutions? Il n'y a rien de plus déprimant que ce sondage publié jeudi qui met à jour notre mal de l'âme québécois.

Nous sommes 60 % à croire les allégations d'un ex-ministre du gouvernement aux intentions pour le moins douteuses, puisqu'il a attendu six ans avant de les rendre publiques et que, ce faisant, il confesse qu'il n'a su résister aux pressions partisans lui réclamant des nominations d'amis du parti à la magistrature. Mais une statistique plus explosive menace à vrai dire notre démocratie. En effet, 80 % des citoyens croient que les allégations de fautes graves impliquant le gouvernement pourraient se produire avec n'importe quel parti au pouvoir.

Cette perte de foi en ceux qui nous dirigent, quels qu'ils soient, met en lumière notre errance spirituelle et morale.

A quoi donc se raccrocher lorsqu'on a déjà jeté par-dessus bord la foi religieuse, que la fibre familiale ne tient plus qu'à un fil qui se casse de lui-même à la mort des parents, qu'on a tendance à ne croire que ce que l'on vit soi-même et que l'institution judiciaire, dernier rempart quelque peu protégé en dépit de toutes les critiques valables que l'on peut exprimer à son endroit, vient d'être mise à mal par le baiser de la mort d'un ministre de la Justice garant de son indépendance? Bien sûr, 75 % des gens souhaitent un changement de gouvernement, mais 25 % seulement estiment que le chef de l'opposition, Mme Pauline Marois, ferait un bon premier ministre. Aucune personnalité politique actuelle ne trouve donc grâce aux yeux de la majorité. Brutalement, cela donne à penser que les Québécois désavouent celle qui pourrait les diriger.

Délires langagiers

Cette semaine, sur le Net et dans les tribunes téléphoniques, certains en appelaient au coup d'État, rien de moins. Ces délires langagiers représentent la pointe extrême de l'absence de respect envers les institutions, fondement de notre système démocratique. S'étonnera-t-on de l'incapacité à dissocier les institutions de ceux qui les incarnent momentanément? La fonction de premier ministre survit à celui qui l'occupe. Comprendre cela réduirait l'ardeur des attaques à la personne du chef du gouvernement.

Jean Charest sera jugé (il l'est déjà, à vrai dire) sur sa politique. Elu par une majorité, aussi courte soit-elle, il est en droit de gouverner et seul son parti peut remettre en question son leadership, ce qu'aucun parti exerçant le pouvoir ne fera jamais. Que cela indispose ou non, M. Charest peut continuer de refuser la commission d'enquête élargie qu'une majorité appelle de ses vœux. C'est dans l'isolement, lors des prochaines élections, que les électeurs pourront concrétiser leur désaveu. Les coups d'État et autres souhaits inspirés par la pensée magique n'y feront rien.

Cela dit, Jean Charest doit porter une part de responsabilité sans équivoque dans la détérioration, pour ne pas dire la déliquescence, de notre culture politique actuelle. Ne pas tenir compte des sondages d'opinion peut être une qualité, une forme de courage politique, ce qu'il a manifesté en présentant le budget récent. Mais dans le cas qui nous occupe, en s'en remettant à la police pour enquêter sur des accusations de corruption dans le secteur de la construction en lien avec le financement du parti libéral, il n'a pas réussi à convaincre les Québécois de sa volonté de parvenir à la vérité. Ceux-ci ne font pas que lui retirer leur appui. Ils rejettent le peu de foi qu'ils entretenaient en ceux qui les gouvernent. Cela est grave, très grave.

D'ores et déjà, ne peut-on s'interroger sur l'usure politique qui peu à peu a rejoint l'homme? Ce que l'on appelle l'entêtement de Jean Charest et son talent de stratège ne recouvrent-ils pas une lassitude teintée de cynisme chez celui qui s'est consacré depuis sa jeunesse à la politique active? À le voir se jouer de ses contradicteurs et des membres de l'opposition, on se demande si lui-même croit encore aux vertus de la politique. N'a-t-il pas plutôt le sentiment d'assister à une pièce de théâtre dont il connaît à fond tous les tenants et aboutissants, féru qu'il est des secrets de sa mécanique?

Pendant ce temps, le peuple se désespère et devient à son tour las, rempli d'amertume ou usé lui-même sans vraiment croire que la situation changera avec un autre parti au pouvoir.

La politique a été historiquement une passion pour les Québécois, attirant les meilleurs de ses fils et filles. La politique fut l'instrument des changements sociaux. Hélas, elle semble être devenue l'objet de toutes nos déceptions, donc la mort de nos espoirs.

Église catholique

Si les autorités vaticanes me demandaient conseil

MARIE M. FORTUNE

Théologienne, révérende et fondatrice du Faith Trust Institute de Seattle, l'auteure a signé plusieurs ouvrages sur la violence domestique, sexuelle et ecclésiastique, dont *Sexual Abuse in the Catholic Church* et *Is Nothing Sacred?*

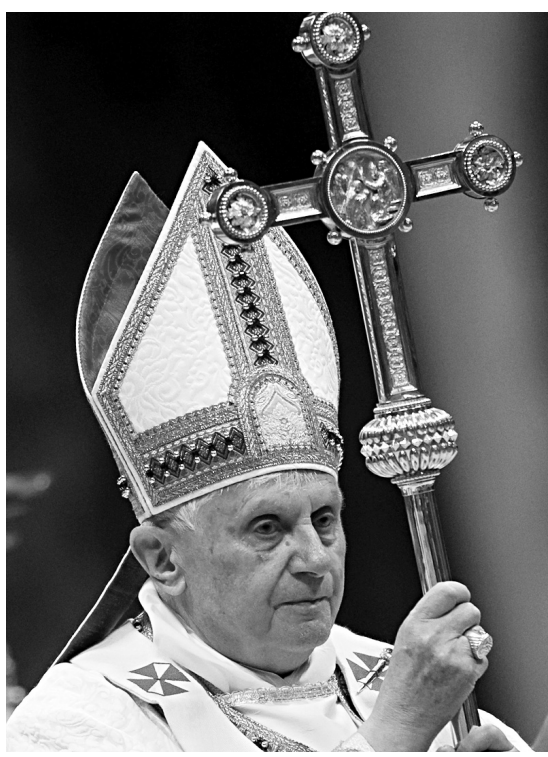
Si les autorités vaticanes me demandaient conseil pour résoudre la situation actuelle — ce qu'elles ne feront pas —, je leur proposerais les dix étapes suivantes vers la justice et la guérison:

■ Les mots sont importants, mais c'est à ses actions qu'on jugera l'Église. Toute personne qui était au courant de la situation et n'a rien fait — ou qui était au courant et a dissimulé les faits — ne devrait plus occuper de position d'autorité ecclésiastique. Une reddition de comptes de chaque évêque et administrateur en cause serait parlante.

■ Cessez de vous attendre à quelque sympathie de vos ouailles; vous n'en méritez aucune. n Abandonnez votre attitude défensive et cessez de vous plaindre de la couverture médiatique constituée un «prétexte pour s'en prendre à l'Église». C'est vous qui avez créé ce problème en ne réagissant pas aux témoignages sur les agressions subies et en tentant de les dissimuler au lieu d'en prendre acte.

■ Arrêtez d'exprimer de la sympathie pour les évêques qui ont dissimulé des agressions commises contre des enfants dans le but de protéger la réputation de l'Église. Ces hommes ont sacrifié des milliers de jeunes et déclenché un échec de l'institution qui menace aujourd'hui l'avenir de l'Église.

■ Avouez vos torts, reconnaissez les défaillances du système et dites-nous ce que vous faites pour



C'est vous qui avez créé le problème en ne réagissant pas.

le réparer. Rappelez-vous que le repentir, selon Ézéchiel, signifie «se faire un cœur nouveau et un esprit nouveau».

■ N'utilisez jamais en référence à quelque aspect de la situation actuelle le passage de l'Évangile sur une femme accusée d'adultère dont Jésus a dit: Que celui qui n'a jamais péché lui lance la

première pierre. Voyez plutôt les paroles de Luc 17,1-2: «Il est impossible qu'il n'arrive des scandales, mais malheur à celui par qui ils arrivent. Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mit au cou une meule de moulin, et qu'on le jetât dans la mer, que s'il scandalisait un de ces petits.» Jésus prenait au sérieux le principe de reddition de comptes; vous devriez faire de même.

■ Si vous êtes sérieux, mettez sur pied une commission pour enquêter réellement sur ce problème et recommander des changements d'ordre structurel, car ce problème est d'ordre structurel. Assurez-vous d'y inclure des non-évêques et des non-catholiques ayant une expertise réelle de ces enjeux.

■ Arrêtez de prétendre «protéger» l'institution ecclésiastique en esquivant les victimes et les survivants de ces agressions. Votre tout premier mandat est pastoral, et ce sont là vos ouailles. Tout ce que ces personnes exigent est la justice et la guérison, et elles sont en droit de s'attendre à l'une et l'autre de leur Église. En fait, ce sont vos réactions défensives dictées par des avocats qui ont profondément ébranlé l'institution ecclésiastique. Vous avez compromis l'intégrité de l'Église et amené plusieurs personnes à remettre en question leur foi.

■ Rappelez-vous que ces personnes n'attendent pas de nous la perfection, mais la fidélité à nos principes.

«Relevez donc vos mains languissantes et dirigez vos pas dans la voie droite, afin que ce qui est boiteux ne devie pas, mais plutôt se raffermisse.» (Hébreux 12,12.) Alors donnez-moi donc un coup de fil, Benoît XVI, pour parler de tout cela.

Ce texte fut d'abord publié dans sa version originale au <http://www.faihttrustinstitute.org/blog/m>

denbombardier@videotron.ca

DESIGN + ARCHITECTURE



Une affiche du TNM conçue par orangetango.



Atelier Punkt: exposition Carton Jaune 2009. OLIVIER BLOUIN



D'année en année, le public apprend, comprend, démystifie les coulisses du design. MATHIEU RIVARD

Les arcanes de la création

Cent activités gratuites seront offertes lors des *Portes ouvertes* de Design Montréal en mai

Les 1^{er} et 2 mai prochains, les designers ouvrent leurs portes et invitent le public montréalais à venir se glisser dans leur peau. Cent activités gratuites seront présentées dans toute la ville, couvrant à peu près toutes les disciplines de ce secteur. Il y aura l'incontournable visite des lieux de travail de la crème des concepteurs montréalais, mais aussi la possibilité de découvrir de très beaux projets d'architecture contemporaine ou encore de suivre en direct la création de jeunes designers émergents.

EMMANUELLE VIEIRA

Qu'est-ce qui motive autant de Montréalais à pousser les portes des ateliers de design? La curiosité? L'amour du design? L'envie de se sentir en osmose avec des créateurs? Sans doute un peu de tout ça. La chance de pouvoir pénétrer dans des lieux fermés au public le restant de l'année est quelque chose d'excitant en soi. Mais ce qui rend les *Portes ouvertes* aussi attrayantes, c'est le concept même de l'événement. Se déroulant sur deux jours uniquement, celui-ci privilégie un contact fort et direct avec le créateur, misant sur la rencontre spontanée, sans barrières ni chichis.

Ainsi, tout est mis en œuvre pour que ça se fasse le plus simplement du monde, en proposant aux visiteurs de planifier leur itinéraire sur Internet et de le partager avec leurs amis sur Facebook ou Twitter. Soudain, aller à la rencontre d'un designer et lui poser les questions qu'on a toujours voulu lui poser devient un jeu d'enfant.

D'année en année, le public apprend, comprend, démystifie. Il apprivoise certains designers un peu sauvages comme on apprivoise un cheval: avec amour et patience. L'échange s'opère aussi dans l'autre sens

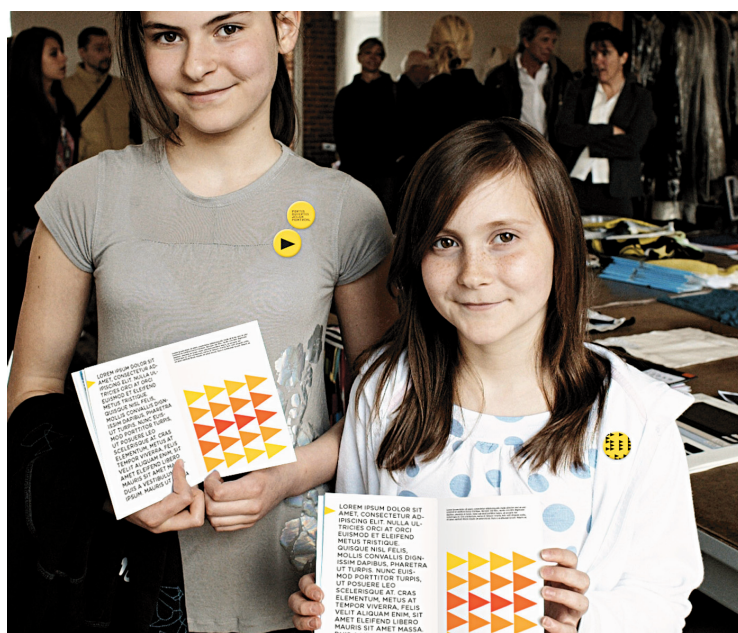
puisque beaucoup de designers admettent qu'ils aiment cette communion humaine les obligeant à questionner leur travail, leur méthodologie, et parfois même à se remettre en question complètement...

Des métiers mal connus

Cette année, les *Portes ouvertes* comptent sur deux porte-parole hors pair: la comédienne Macha Limonchik, qui le fait depuis ses débuts, et Mario Mercier, directeur de création et fondateur de l'agence orangetango. M. Mercier est un très bon exemple de cette créativité montréalaise qui prend de l'ampleur. Son agence, qui existe depuis près de 14 ans, est largement reconnue hors de nos frontières et Mario Mercier est malgré lui une sorte d'ambassadeur du design graphique, de haut niveau, *made in Montréal*...

Pourtant, à l'image de beaucoup de créateurs d'ici, il a su rester simple et surtout débordant de vérité et de personnalité. «Lorsque nous créons, nous essayons de garder des œillères, de ne pas voir ce qui se fait ailleurs. On cherche à puiser notre inspiration dans d'autres champs, d'autres univers, on fouille la culture d'ici pour produire nos affiches, nos livres, nos concepts d'identité», souligne-t-il.

Son œil est vif, sa passion intacte. À l'observer attentive-

Cette année, orangetango, comme les 80 autres bureaux de designers participant aux *Portes ouvertes*, prépare de nombreuses activités destinées aux adultes et aux enfants. MATHIEU RIVARD

ment, on pourrait dresser un portrait type du designer montréalais bien dans sa peau: quelqu'un capable de rebondir vite, de créer rapidement avec peu de moyens, un être multidisciplinaire avec une vision d'ensemble très affirmée. «Le travail d'un designer graphique est très intuitif et intrusif. Nous rentrons dans l'intimité des gens sans qu'ils s'en rendent compte, notamment à travers les emballages de produits. C'est donc très important de rencontrer le public pour pouvoir lui expliquer comment on est arrivé au produit final, en lui montrant toutes les étapes qui se cachent derrière le résultat», précise-t-il.

Cette année, orangetango, comme les 80 autres bureaux de designers participant à l'événement, prépare de nom-

breuses activités destinées aux adultes et aux enfants, pour permettre au plus grand nombre d'essayer de se glisser dans leur peau, le temps d'une fin de semaine... «Les enfants sont incroyables! souligne Mario Mercier. Ce sont souvent eux qui brisent la glace, qui posent des questions déroutantes ou pertinentes et qui amènent les discussions vers des chemins passionnants.»

Une nouvelle identité

Pour renforcer la présence des *Portes ouvertes* en ville, le bureau Design Montréal a choisi de doter l'événement d'une nouvelle identité graphique. Le concours a été remporté par orangetango, qui a présenté un concept basé sur un simple triangle jaune, qui rappelle ceux de la signalisation

urbaine, une identité que l'on peut dériver à différentes échelles et sur des supports infinis. Cet élément graphique à la fois urbain, festif et accessible peut devenir banderole ou langage typographique qu'on retrouve sur les affiches ou le programme des *Portes ouvertes*. «Nous avons essayé de ramener l'identité à un symbole simple et efficace. On voyait le triangle jaune comme l'évocation d'un parcours, un élément fort dans la ville. Mais ce triangle est bien plus qu'un simple logo, c'est une matrice qui sert de base à un langage typographique destiné à évoluer d'année en année avec l'événement», précise Mario Mercier.

La relève en direct

Pour la première fois cette année, une exposition-performance intitulée *Regard 9* sera présentée à la Société des arts technologiques (SAT). Organisée par le commissaire invité Frédéric Gauthier, cofondateur des éditions de La Pastèque, l'événement convie le public à assister à la création en direct d'œuvres uniques présentées par neuf designers émergents qui ont tous en commun un désir de renouveler leur axe de création hors des registres établis, et surtout hors des frontières du Québec, mais qui ont aussi un goût prononcé pour les matières naturelles (symbole d'un retour aux sources).

Les designers participant au projet sont Louis-Philippe Pratte, Oli Van Roost et Mer Van Roost, Diane Bisson, Julien Vallée, Brandon Svarc, Philippe Malouin, Ying Gao et Karl Latraverse, les créateurs de chez Samare et Guillaume Sasseville. «Tous ces designers ont en commun le goût du risque. C'est

ce moteur qui génère l'énergie créatrice et fait apparaître les propriétés émergentes», explique Frédéric Gauthier. Avec cette exposition vivante, je prends à contrepied les visites «guidées» des ateliers de créateurs pour faire entrer le public directement dans le mouvement, parfois cacophonique, de la création...

Le public pourra ainsi voir de ses yeux ce que la relève d'ici est capable de faire en trois heures, avec peu de matériaux et beaucoup d'imagination et de techniques! C'est l'occasion unique de comprendre aussi que le design est un mélange subtil d'artisanat et d'art, parfois à un très haut niveau.

Design pour tous

Les *Portes ouvertes*, c'est l'occasion unique de discuter avec les designers, d'admirer leurs plus récents projets et surtout de mieux comprendre le travail de ceux qui conçoivent nos environnements de vie, qui imaginent les objets de notre quotidien. Comment crée-t-on un paysage? Comment les architectes trouvent-ils une idée? Qu'est-ce qu'un designer industriel utilise pour tester ses nouveaux produits?

Bref, que se passe-t-il dans l'envers du décor et qu'est-ce qui se cache derrière chaque projet fini? Qui sont les designers d'ici? C'est aux *Portes ouvertes* que ça se passe, le 1^{er} et 2 mai prochains.

Collaboratrice du Devoir

■ www.PortesOuvertesDesign-Montreal.com.

■ Exposition performance *Regard 9*: le samedi 1^{er} mai de 17h à 20h à la Société des arts technologiques (SAT), 1195, boulevard Saint-Laurent, Montréal.